



Commune de Saint-Ferréol
Haute-Savoie
5 place de la Mairie
74210 SAINT-FERRÉOL
04 50 44 56 36
accueil@saint-ferreol.com

**Arrêté municipal n° 51*2025
Portant sur modification de la
circulation – SAINT-FÉ TRAIL
SOLIDAIRE**

Le Maire de la commune de Saint Ferréol,

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code de la route, et notamment l'article R. 411-18,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code de la défense,

Vu le Code de la sécurité intérieure,

Vu le Code pénal,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu la demande de l'association SAINT-F'AIDE représentée par Madame Mathilde PANISSET en date du 23 septembre 2025,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité de tous les usagers,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Dans le cadre de la manifestation humanitaire SAINT-FÉ TRAIL SOLIDAIRE, le samedi 27 septembre 2025, il est nécessaire d'interdire la circulation de 9 h 00 à 12 h 00 sur un secteur allant de l'Église de Saint-Ferréol au Lautharet, ainsi que la route de Pommeraies.

ARTICLE 2

La signalisation, panneaux, cônes, et toute mesure de sécurité, seront mises en place par l'association.

ARTICLE 3

Le pétitionnaire sera chargé de la remise en état des lieux en cas de dégradations.

ARTICLE 4

Les Services de la Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Faverges, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

DESTINATAIRES

Ampliation de l'arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Faverges
- Monsieur le Chef de corps des Services de Secours de Faverges

Saint Ferréol, le 23 septembre 2025

Le Maire-Adjoint,

André BRUNET



Le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

